

Secrétariat Général
Service de l'Assemblée

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du jeudi 3 mai 2018
18h00 - Salle du Conseil

Convoqué le vendredi 27 avril 2018, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en Salle du Conseil, le jeudi 3 mai 2018 à 18h00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe SAUREL.

Présents :

Lorraine ACQUIER, Rémi ASSIE, Guy BARRAL, Valérie BARTHAS-ORSAL, Maud BODKIN, Sabria BOUALLAGA, Daniel BOULET, Anne BRISSAUD, Gérard CASTRE, Mylène CHARDES, Robert COTTE, Christophe COUR, Jean-Luc COUSQUER, Titina DASYLVA, Cédric DE SAINT JOUAN, Henri de VERBIZIER, Michaël DELAFOSSE, Michèle DRAY-FITOUSSI, Christian DUMONT, Abdi EL KANDOUSSI, Vincent HALUSKA, Clare HART, Stéphanie JANNIN, Pascal KRZYZANSKI, Gérard LANNELONGUE, Alex LARUE, Max LEVITA, Chantal LEVY-RAMEAU, Nicole LIZA, Audrey LLEDO, Henri MAILLET, Jérémie MALEK, Chantal MARION, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Dominique MARTIN-PRIVAT, Patricia MIRALLES, Jean-Pierre MOURE, Caroline NAVARRE, Véronique PEREZ, Patrick RIVAS, Brigitte ROUSSEL-GALIANA, Samira SALOMON, Marie-Hélène SANTARELLI, Philippe SAUREL, Séverine SCUDIER, Sauveur TORTORICI, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE, Rabii YOUSSEUS.

Absents excusés:

Fabien ABERT ayant donné pouvoir à Sauveur TORTORICI, Luc ALBERNHE ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOUSSI, Sophia AYACHE ayant donné pouvoir à Robert COTTE, Françoise BONNET ayant donné pouvoir à Hervé MARTIN, Perla DANAN ayant donné pouvoir à Isabelle MARSALA, Véronique DEMON ayant donné pouvoir à Véronique PEREZ, Jean-Marc DI RUGGIERO ayant donné pouvoir à Jean-Luc COUSQUER, Julie FRÊCHE ayant donné pouvoir à Jean-Pierre MOURE, Sonia KERANGUEVEN ayant donné pouvoir à Rémi ASSIE, Mustapha MAJDOUL ayant donné pouvoir à Samira SALOMON, Patrick VIGNAL.

Absents:

Robert BEAUFILS, Djamel BOUMAAZ, Nancy CANAUD, Jacques DOMERGUE.

Adoption de l'ordre du jour

À l'issue d'un vote à main levée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Adoption du procès-verbal du Conseil municipal précédent

À l'issue d'un vote à main levée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO).

1. Election d'un nouvel Adjoint au Maire

Il est proposé, comme le prévoit l'article L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales, de procéder à cette élection à bulletin secret.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Jean-Luc COUSQUER.

Aucune autre candidature n'est proposée.

À l'issue du vote, sont comptabilisés les résultats suivants :

Votants : 59

Nul : 1

Blancs : 10

Monsieur Jean-Luc COUSQUER ayant obtenu 48 voix, est élu 25^{ème} Adjoint de la Ville de Montpellier.

Monsieur Rabii YOUSSEUS sort de séance.

2. Contrat financier entre l'Etat et la Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 53 voix

Contre : 1 voix (Hervé MARTIN)

Abstentions : 4 voix (Michaël DELAFOSSE, Audrey LLEDO, Jean-Pierre MOURE avec la procuration de Julie FRÊCHE.)

3. Projet Régional de Santé 2018/2022 - Avis de la Ville suite à la consultation de l'ARS Occitanie

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Madame Chantal LEVY-RAMEAU sort de séance.

Monsieur Christian DUMONT entre en séance.

4. Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) - Débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Chantal LEVY-RAMEAU entre en séance.

Monsieur Gérard LANNELONGUE sort de séance.

5. Modification n°12 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la Ville de Montpellier - Avis simple sur le projet de modification

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 50 voix

Contre :

Abstentions : 7 voix (Michaël DELAFOSSE, Clare HART, Audrey LLEDO, Hervé MARTIN avec la procuration de Françoise BONNET, Jean-Pierre MOURE avec la procuration de Julie FRÊCHE.)

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Stéphanie JANNIN.)

6. PRU CEVENNES (Petit Bard - Pergola)

Restructuration des commerces

Avenant n°1 à la Convention partenariale entre l'EPARECA, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 47 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 11 voix (Rémi ASSIE avec la procuration de Sonia KERANGUEVEN, Gérard CASTRE, Robert COTTE avec la procuration de Sophia AYACHE, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Luc ALBERNHE, Stéphanie JANNIN, Chantal LEVY-RAMEAU, Patricia MIRALLES, Philippe SAUREL.)

7. Enfouissement des lignes à haute tension sur Montpellier Est - Convention de remboursement à la Métropole - Autorisation de signature

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

8. Cessions de lots de parkings au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier du Centre commercial et des parkings du Polygone

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

9. DROIT DE PREEMPTION URBAIN
Convention d'acquisition foncière Ville / Département de l'Hérault
Préemption de la propriété PLANAS CANONGE
18 rue des Alouettes

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 57 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

10. FONCIER
ZAC PORT MARIANNE
Régularisations foncières
Copropriété Hikari II - Ville de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

11. FONCIER
Vente de locaux situés 51 cours Gambetta
Parcelle cadastrée IZ 122

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

12. Acquisition de la parcelle cadastrée OL n°51 - 614 rue du Mas Saint Pierre - ZAC de la Restanque

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

Monsieur Gérard LANNELONGUE entre en séance.

13. Mise à disposition à titre gratuit des salles dans les Maisons pour tous.

Un amendement est déposé par Madame Audrey LLEDO.

« Retirer de la délibération n°13 les bénéficiaires suivants :

- *Mise à disposition annuelle de la Maison Pour Tous Chopin à l'association SINGA pour un montant total de subvention en nature valorisable de 165€*
- *Mise à disposition ponctuelle de la Maison Pour Tous Mercouri à l'association « fédération de l'Hérault de la libre pensée » pour un montant total de subvention en nature valorisable de 110€*

Exposé des motifs :

Considérant que les associations précédemment citées sont, communautaire et pro-immigrationniste pour la première puis politique et ouvertement anticléricale pour la seconde (à ne pas confondre avec le principe de laïcité).

Soucieux de la bonne gestion de l'argent public, ces associations anti-nationales et anti-républicaines ne doivent bénéficier d'aucune aide communale. »

A l'issue d'un vote à main levée, l'amendement est rejeté à la majorité.

Pour : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Contre : 58 voix

Abstention : 0

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Monsieur Rabii YOUSSEOUS entre en séance.

14. Convention de Partenariat Ville/Montpellier Méditerranée Métropole/Services Départementaux de l'Education Nationale /Réseau Canopé
Parution du recueil de nouvelles
Mystères de Montpellier, Tome 9 à l'occasion de La Comédie du Livre 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

15. Attributions de subventions dans le cadre de la REUSSITE EDUCATIVE - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Annie YAGUE.)

16. Ecole maternelle Aliénor d'Aquitaine
Remplacement du préau
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Pascal KRZYZANSKI sort de séance.

17. Ecole Léo Malet
Construction locaux scolaires
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

18. Ecoles Aristote et Périclès
Changement de menuiseries extérieures
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

19. Extension et restructuration du restaurant du groupe scolaire Delteil / Michelet-Quartier
Cévennes
Autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

20. Ecole élémentaire Condorcet
Réfection partielle de la toiture
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Stéphanie JANNIN.)

21. Ecoles Ingrid Bergman, Charlie Chaplin et Marcel Pagnol
Installation de brise-soleils sur façades
Demandes d'autorisations d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

22. Ecole élémentaire Winston Churchill
Travaux de rénovation et de confort thermique de deux classes
Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

23. FITDAYS 2018
Etape du 19 mai 2018 autour du bassin Jacques Coeur
Convention d'occupation du domaine public et valorisation des prestations

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 59 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur Jean-Luc COUSQUER avec la procuration de Monsieur Jean-Marc DI RUGGIERO, sort de séance.

24. Cœur de Ville en Lumières 2018 - Principes de financement et règlement de parrainage

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 57 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Mesdames Dominique MARTIN-PRIVAT et Caroline NAVARRE sortent de séance.

25. Convention entre la Ville et Ateliers d'Arts de France : Live Painting - Autorisation de signer

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 55 voix
Contre : 0
Abstention : 0

*Monsieur Pascal KRZYZANSKI entre en séance.
Monsieur Jérémie MALEK sort de séance.*

26. Dénominations des voies et espaces publics

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 55 voix
Contre : 0
Abstention : 0

27. Modification de l'affectation de 4 appartements du CCAS de la Ville au profit d'un projet de colocation inter-générationnelle

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

28. Crèche municipale Henri Salvador

Cession du contrat de délégation de service public de la Société « Les Petits Chaperons Rouges - LPCR Collectivités Publiques SAS »

à la société « LPCR DSP Montpellier »

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 48 voix

Contre : 0

Abstention : 7 voix (Michaël DELAFOSSE, Clare HART, Audrey LLEDO, Hervé MARTIN avec la procuration de Françoise BONNET, Jean-Pierre MOURE avec la procuration de Julie FRÊCHE.)

29. Convention de partenariat Ville - Association « Jouons en Ludothèques » pour le fonctionnement du LAEP Gély / Figuerolles

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

30. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique ENFANCE - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

31. Travaux relatifs au renforcement des mesures sécurité des établissements de la petite enfance en 2018

Demande d'autorisation d'urbanisme

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

32. Travaux de rénovation 2018 dans les établissements d'accueil du jeune enfant- Approbation et demande de subventions

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

33. Marché de plein air de la Comédie - Rachat de fonds de commerce

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

34. Convention d'occupation du domaine public - Kiosque Dionysos

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 54 voix
Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)
Abstention : 0

Monsieur Jérémie MALEK entre en séance.

35. Convention d'occupation du domaine public - Kiosque n°1 Esplanade Charles de Gaulle

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 56 voix
Contre : 0
Abstention : 0

36. Culture et Patrimoine
Attribution de subventions à des associations culturelles
Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 53 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3 voix (Nicole LIZA, Bernard TRAVIER, Annie YAGUE.)

37. Convention de mise à disposition à titre gratuit du théâtre Jean Vilar à l'association Opéra
Orchestre National de Montpellier du 4 au 8 juin 2018 dans le cadre d'Opéra Junior

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 48 voix
Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Ne prennent pas part au vote : 7 voix (Guy BARRAL, Chantal LEVY-RAMEAU, Isabelle MARSALA avec la procuration de Perla DANAN, Véronique PEREZ avec la procuration de Véronique DEMON, Bernard TRAVIER.)

38. Convention de mise à disposition à titre gratuit de l'espace bar du théâtre Jean Vilar à l'EPIC du
Domaine d'O dans le cadre du festival Saperlipopette

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 49 voix
Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 7 voix (Lorraine ACQUIER, Perla DANAN de par la procuration donnée à Isabelle MARSALA, Véronique DEMON de par la procuration donnée à Véronique PEREZ, Michèle DRAY-FITOUSSI, Philippe SAUREL, Sauveur TORTORICI avec la procuration de Fabien ABERT.)

39. Garantie d'emprunt - Ville de Montpellier/SERM - Opération d'aménagement Nouveau Saint
Roch - 3 000 000 € Crédit Coopératif - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 55 voix
Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)
Abstention : 0

Monsieur Jean-Luc COUSQUER avec la procuration de Monsieur Jean-Marc DI RUGGIERO et Mesdames Dominique MARTIN-PRIVAT et Caroline NAVARRE entrent en séance.

40. Garantie d'emprunt - Ville de Montpellier/SA3M - Opération d'aménagement ZAC du Coteau -
12 171 706 € - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à la majorité.

Pour : 58 voix

Contre : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Philippe SAUREL.)

41. Modifications des statuts de la TaM - Transports de l'agglomération de Montpellier

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 51 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9 voix (Jean-Luc COUSQUER avec la procuration de Jean-Marc DI RUGGIERO, Titina DASYLVA, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Luc ALBERNHE, Pascal KRZYZANSKI, Patricia MIRALLES, Véronique PEREZ avec la procuration de Véronique DEMON.)

42. Attributions de subventions dans le cadre de la thématique SOCIAL - Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1 voix (Annie YAGUE.)

Madame Séverine SCUDIER sort de séance.

43. Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) - Désignation d'un délégué à la protection des données commun entre la Ville de Montpellier, le CCAS de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Christophe COUR sort de séance.

44. Actualisation des représentants du Conseil municipal au sein de diverses instances -
Désignations

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Ont été élus :

Comité de la Caisse des Ecoles

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

Commission de la Réforme du Matériel et des Véhicules

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

L'association MEDIA FORMA SUD

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

L'association APERCABLE

Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT

Conseil de la Faculté d'Économie de Montpellier (Université de Montpellier)

Marie-Hélène SANTARELLI (titulaire) en remplacement de Caroline NAVARRE.

Caroline NAVARRE (suppléante) en remplacement de Thibault RASSAT.

45. Election d'un nouveau membre de la Commission municipale n°2 "Affaires Générales"

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

A été élu :

- Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT.

46. Commission de contrôle des délégataires de service public

Désignation d'un nouveau membre titulaire

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

A été élu :

- Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT.

Madame Séverine SCUDIER entre en séance.

47. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Désignation d'un nouveau représentant au Conseil d'administration

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

A été élu :

- Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT.

48. Commission consultative des cessions immobilières

Désignation d'un nouveau représentant

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

A été élu :

- Daniel BOULET en remplacement de Thibault RASSAT.

49. Square Tour de la Babote
Travaux de remise en état
Déclaration préalable de travaux

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Véronique PEREZ avec la procuration de Véronique DEMON sort de séance.

50. Cotisations à l'Ordre des Architectes
Renouvellement
Exercice 2018

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 53 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mylène CHARDES, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Luc ALBERNHE, Stéphanie JANNIN.)

Monsieur Christophe COUR entre en séance.

51. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, les Villes de Castelnau-le-Lez, Grabels, Pérols et Villeneuve-lès-Maguelone pour les achats de matériel d'entretien des espaces verts.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

52. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, le CCAS de Montpellier et les Villes de Castelnau-le-Lez, Grabels, Jacou, Pérols, Prades-le-Lez et de Saint-Brès pour les achats de matériel de plomberie, chauffage et arrosage.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0

Abstention : 0

53. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole et les Villes de Beaulieu, Fabrègues, Grabels, Jacou, Murviel-les-Montpellier, Pérols, Pignan, Villeneuve-Lès-Maguelone et Saint-Jean-de-Védas pour l'achat et la livraison de papier.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix

Contre : 0
Abstention : 0

54. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, le CCAS de Montpellier et la Ville de Castelnaud-le-Lez, la Ville de Grabels, la Ville de Jacou, la Ville de Pérols, la Ville de Prade-le-Lez, et la Ville de Saint-Brès pour l'achat de matériels électriques.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 58 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Madame Véronique PEREZ avec la procuration de Véronique DEMON entre en séance.

55. Participation au groupement de commandes avec Hérault Energies pour la fourniture de gaz pour la période du second semestre 2019- Autorisation de lancement de la consultation de l'accord cadre et ses marchés subséquents

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (Titina DASYLVA, Stéphanie JANNIN, Pascal KRZYZANSKI, Chantal LEVY-RAMEAU, Patricia MIRALLES.)

56. Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique à compter du 1er janvier 2020

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (Titina DASYLVA, Stéphanie JANNIN, Pascal KRZYZANSKI, Chantal LEVY-RAMEAU, Patricia MIRALLES.)

57. Transfert de propriété de véhicules de service de la Ville de Montpellier vers Montpellier Méditerranée Métropole

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix
Contre : 0
Abstention : 0

58. Avenant n°2 concernant la délibération n°V2017-142 du 18 mai 2017 relative à la mise en place d'une convention constitutive de groupement de commandes permanent entre Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Montpellier - Prestations de communication

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix
Contre : 0
Abstention : 0

59. Élections Professionnelles 2018 - Compositions des Commissions Administratives Paritaires et des Commissions Consultatives Paritaires - Approbation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

60. Élections Professionnelles 2018 - Compositions du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - Approbation

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

61. Mise à disposition d'agents de la Ville auprès du Comité des Œuvres Sociales et Culturelles (COSC) - Renouvellement de la convention de mise à disposition

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 55 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5 voix (Gérard CASTRE, Abdi EL KANDOUSSI avec la procuration de Luc ALBERNHE, Nicole LIZA, Annie YAGUE.)

62. Convention de groupement de commandes Ville/Métropole concernant les formations à la fonction de formateur interne

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 60 voix

Contre : 0

Abstention : 0

63. Adoption du règlement de formation mutualisé Métropole / Ville

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 59 voix

Contre : 0

Abstention : 1 voix (Audrey LLEDO.)

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21 heures 15.

Monsieur le Maire

Philippe SAUREL

Conformément à l'article L212125 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil municipal est affiché à l'Hôtel de Ville, sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.